

Handball pour l'EPS : accès à l'autonomie, éducation à la solidarité

Maurice Fortes
Professeur EPS honoraire

L'organisation de ces Journées prévoyait la succession de deux séquences :

- un **"atelier de pratique"** en gymnase au cours de laquelle les participants étaient invités à vivre 4 situations d'apprentissage visant à alimenter des compétences de handballeur :

- 2 pour la compétence de l'Adversaire Eloigné du Porteur du Ballon (A.E du P.B)
- 2 pour la compétence du Tireur (T)

suivie d'

- une séquence de **"travaux dirigés"** ayant pour fonctions :

- d'expliquer la trajectoire qui conduisait l'animateur "professeur d'EPS" à l'émergence des matériaux qu'il avait proposés ;
- d'engager un débat sur les options éducatives, didactiques et méthodologiques de l'animateur.

Nous présentons ici le contenu des communications faites dans les T.D et les illustrons par deux des quatre situations vécues dans l'atelier de pratique.

Travaux dirigés

1. Préambule au retour sur les situations de l'atelier de pratique

1.1. Affirmation de l'option qui fonde notre stratégie éducative

La conciliation, en Education Physique, entre interventions visant l'accès des élèves à des compétences "spécifiques" de handballeur d'une part, et l'atteinte d'objectifs éducatifs généraux d'autre part, n'est attendue :

- ni d'un ajout de contenus "sociaux" à la périphérie des apprentissages spécialisés ;

- ni de l'enseignement de contenus devant alimenter d'improbables "compétences propres à un groupe d'APSA" ou "générales".

Elle est recherchée par

la mise en chantier, tout au long du cursus scolaire, de **compétences de citoyen actif dans le champ des pratiques corporelles**

(néo pratiquant, animateur, cadre technique, spectateur éclairé, observateur critique,)

au cœur même du processus de construction des compétences de pratiquant de l'APSA qu'on fait vivre à l'élève.

1.2. L'identification des compétences du handballeur

La définition politique des compétences qui est celle de la Charte des Programmes, rejoint le sens commun qui reconnaît le sujet compétent au résultat, à l'effet efficace qu'il produit dans un contexte problématique donné.

C'est dans le droit fil de cette définition que nous tentons d'identifier les

COMPÉTENCES INDIVIDUELLES REQUISES pour être efficace au handball :

- en handball, comme dans les autres sports collectifs, *l'effet est à produire sur le rapport des forces* : il doit fragiliser la situation des adversaires et bonifier celle des partenaires ;

- *l'effet doit être produit au moment opportun* : la justesse du moment de production de l'effet est constitutif de la compétence ;

- *l'effet doit maintenir ou renforcer la cohérence de l'entreprise collective* : la coordination de son action avec celle de ses partenaires est aussi constitutive de la compétence du joueur.

Les deux compétences retenues pour l'atelier de pratique sont identifiées de la manière suivante :



- A.E du P.B : *Contribuer opportunément à la production coordonnée de fronts défensifs denses dans le Couloir de Jeu Direct*
et
d'amputation du Réseau des Echanges Possibles pour le P.B
- T : *Assurer conjointement des ouvertures dans la couverture de la cible par le Gardien, la neutralisation passagère de segments corporels du Gardien, et des possibilités de lancers conciliant ajustement du moment du lancer, de la forme et de la vitesse de trajectoire, et précision de l'impact*

1.3 Identification des "connaissances" devant alimenter ces compétences

L'activité du joueur étant comprise comme

la mise en jeu permanente, simultanée et interactive, d'une *dimension tactique* couvrant ce que fait le joueur pour décider de ce qu'il va faire, et d'une *dimension technique* couvrant ce qu'il fait pour concrétiser son choix,

l'identification des connaissances nécessaires à l'émergence de la compétence suppose qu'on réponde à trois questions :

- quels **OBJETS** est-il judicieux de prendre en compte pour élaborer une information utile à la décision tactique ?

des *objets matériels* fixes -lignes du terrain, buts- ou *mobiles* -ballon, joueur- sont pris en compte assez aisément par les pratiquants ; mais des *objets immatériels*, dont la prise en compte de l'état et des évolutions en cours serait utile à la prédiction des transformations à venir des situations de jeu, sont à construire par apprentissage - Crédit d'action du P.B, Couloir de Jeu Direct, Réseau des Echanges Possibles pour le P.B, Couples Joueur/Joueur, Joueur/But, Joueur/Ballon-

- quels **SYSTEMES** de **RELATIONS** établir entre ces *objets-indices* pour, au bout d'un véritable processus de lecture -c'est-à-dire d'attribution de sens-, fonder au mieux ses choix d'action ?

- de quels **POUVOIRS** d'**ACTION** nouveaux, parmi lesquels les habiletés tiennent la plus grande

place, faut-il armer le joueur pour enrichir la palette de ses choix tactiques et mieux garantir la concrétisation de ceux-ci ?

C'est dans les réponses à ces trois questions qu'on trouvera une partie des

Contenus à enseigner/apprendre en EPS

2. Objectifs éducatifs généraux et compétences de handballeur

2.1 "Education à l'autonomie"

"L'EPS participe de façon spécifique à... l'éducation à l'autonomie" (Préambule au Programme de l'EPS au Collège). Cette participation est attribuée à "la diversité des environnements dans lesquels sont vécues les expériences individuelles et collectives".

Une telle affirmation semble fondée sur le postulat selon lequel une spécialité sportive est "naturellement" porteuse de contribution à des visées éducatives. Postulat bien audacieux et pour tout dire contestable.

Ne croyant pas à ce prétendu potentiel éducatif du handball, je suis par contre convaincu de la possibilité d'une contribution modeste mais réelle de quelques dizaines d'heures de pratique d'une forme scolaire du handball à l'élargissement des plages d'autonomie des élèves concernés.

Ceci à condition que cette pratique soit finalisée par l'accès progressif à des prises autonomes de décisions tactiques et techniques judicieuses et rapides en jeu

Ma conviction se fonde sur trois caractéristiques de l'activité décisionnelle en sport collectif :

- les prises de décisions y sont au cœur de la problématique de la performance : l'autonomie dans ce domaine a une justification et l'élève peut attribuer du sens aux efforts à consentir pour y accéder ;

- l'exercice de cette autonomie suppose que le joueur se soit libéré de dépendances antérieures en construisant sa propre expertise : l'élève vivra donc une expérience où l'autonomie se conquiert à l'issue d'un processus coûteux d'acquisition de compétences ;



- la responsabilité du décideur est engagée face au groupe d'appartenance avec lequel il poursuit des buts communs : l'élève s'éprouvera sur les deux volets indissociables de l'exercice de l'autonomie, la liberté de décider et l'exigence d'assumer les conséquences de ses choix.

Le chantier d'une formation visant l'accès des élèves à un nouvel espace d'autonomie étant ainsi situé, il reste à

extraire les "connaissances" spécifiquement handball propres à le nourrir, et à inventer le mode de déclenchement du processus de transformation de l'élève tel qu'il est vers ce qu'on voudrait qu'il devienne.

Illustration avec une situation de l'atelier de pratique

Conception de son "cadrage didactique"

La visée est de faire passer le tireur du MODE de JEU* sur lequel il fonctionne systématiquement et sans succès, à un Mode de jeu mieux adapté aux conditions du duel Tireur/Gardien qu'il rencontre aujourd'hui.

La trajectoire de transformation est définie ainsi :

Du Mode "Artilleur - Percuteur", (le tireur est organisé par la recherche de la seule puissance du lancer et tire sur le G)...

...Vers le Mode "Artilleur - Eviteur" (la recherche conjointe de la puissance du lancer et de la mise à distance de G est organisatrice)

La conquête de ce nouveau mode suppose que l'élève acquière de nombreuses

"CONNAISSANCES".

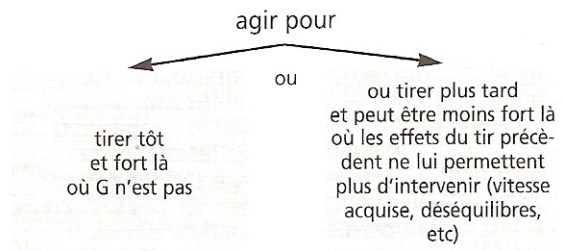
Parmi celles-ci, nous paraissent prioritaires :

- * Les modes de jeu sont des comportements caractéristiques, apparaissant quasi-systématiquement dans la trajectoire d'évolution du débutant. Ils sont révélateurs :
- de conduites en jeu répondant à des logiques d'organisation identifiables,
- de sauts qualitatifs importants permis par l'intériorisation de "connaissances" nouvelles

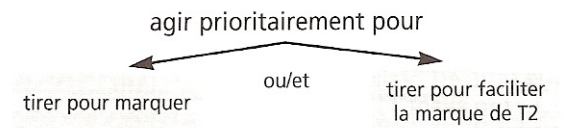
- la différenciation entre *surface à percuter* (plan vertical du but) et *mobile à éviter* (G)
- la prise en compte et la lecture de *l'état et des évolutions du couple Gardien/But*.

La sollicitation initiale de l'activité adaptative des élèves pour approcher ces connaissances est attendue

de la confrontation de T2 à l'alternative :



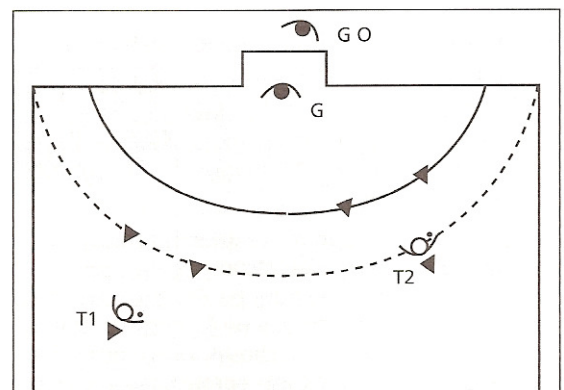
de la confrontation de T1 à l'alternative :



Opérationnalisation du cadre didactique

Dispositif matériel et humain

- Sur 1/2 terrain, 2 plots à 6 m et 2 plots à 9 m matérialisant les zones de tir,
- 2 plots matérialisant les points de départ des tireurs(cf schéma) ;
- x couples de Tireurs (T1 et T2)
- 1 Gardien (G) et 1 Gardien Observateur (G.O)



ACTIVITE

des ELEVES/JOUEURS	de l'ENSEIGNANT
Résultats à obtenir :	Ne donne aucune indication sur la manière de faire pour réussir
- pour les T marquer 2 buts	Fait respecter distance, succession et modalités de tir
- pour le G stopper/détourner les 2 tirs	Organise les rotations sur les postes
Conditions à respecter :	Demande à G.O de repérer les "successions de tirs" qui mettent G en difficulté
- T1 déclenche son tir depuis les plots à 9 m et T2 quitte son plot de départ dès que T1 amorce son tir ; T2 tire en suspension à 6 m, en poussant le ballon qu'il tient à 2 mains entre épaule et taille ;	Observe l'apparition chez les tireurs de concertations débouchant sur des tirs "coordonnés"
- G intervient librement mais impérativement sur les 2 tirs	
Rotations :	
- chaque tireur tire 3 fois en T1 puis 3 fois en T2 puis une nouvelle série est réalisée où T2 tire avant T1	
- après 8 interventions G permute avec G.O	
- enfin après 3/4 séries G et G.O vont tirer	

REGULATIONS/RELANCES

Alimenter le retour réflexif des tireurs en :
les incitant à croiser les expériences vécues en T1, T2, G et G.O
les questionnant sur leur stratégie de mise en difficulté du G

Commentaires

- Relatifs à l'accès à des compétences de handballeur

La confrontation aux alternatives explicitées plus haut, est de nature à solliciter judicieusement - du point de vue des connaissances visées - l'auto-adaptation des élèves et favoriser une première approche de celles-ci.

La rotation systématique sur tous les rôles, par la diversité des expériences vécues, devrait renforcer leur construction active pour peu que le professeur veille à créer les conditions de la mise en convergence, en synergie, des "choses vues, ressenties", des relations établies et comprises à chaque moment de son activité dans la situation par tous

les élèves. C'est la fonction des séquences "d'alimentation du retour réflexif sur l'action passée".

Evidemment, la quantité d'effectuation constitue le facteur indispensable mais non suffisant de la réalisation effective des apprentissages "spécifiquement Handball" mis en chantier.

- Relatifs à la contribution à l'atteinte d'objectifs éducatifs généraux

L'autonomie éventuellement conquise dans les décisions tactique et technique en situation d'action de marque au handball est, d'évidence, très localisée. Les connaissances acquises, elles aussi très contextualisées, ne peuvent être réactivées que dans les duels T/G en football, water-polo, hockey... Ce n'est pas négligeable, mais très éloigné des ambitions éducatives de l'EPS. C'est donc

L'EXPERIENCE de la CONQUETE de l'AUTONOMIE

qui doit faire l'objet d'une action délibérée et systématique de l'enseignant pour que le sujet en retire des enseignements relatifs :

- aux coûts à consentir,
- à la dialectique liberté/responsabilité,
- aux limites de la surface d'exercice de cette autonomie là,
- aux exigences de son entretien/dépassement face à des évolutions qui peuvent la rendre obsolète,
- etc

Par la répétition dans toutes les circonstances qui s'y prêtent de la "mise en expérience du sujet" et du "travail ultérieur à mener sur l'expérience elle-même", on peut espérer alimenter à terme l'habitus d'un citoyen averti, lucide et peu enclin, en toute circonstance, à subir sans réflexion préalable, les manipulations des experts autoproclamés ou non.

2.2 "Education à la solidarité"

En handball, et plus généralement en sports collectifs, le respect d'une **solidarité fonctionnelle**

- répartition des rôles, soutiens divers, partage des responsabilités, couvertures collectives des effets des défaillances individuelles, etc - est un des garants de l'efficacité de l'équipe.

L'acceptation d'assujettir ses initiatives aux exigences d'une organisation dans laquelle il faut s'insérer n'est pas obtenue aisément de tous les joueurs, quel que soit le niveau de pratique. Elle est particulièrement difficile avec les populations



scolaires les plus jeunes où avec celles qui fonctionnent sur des logiques de recherche de gratification immédiate au moindre coût.

La "tranche de vie de handballeur" que constitue le cycle de pratique qu'on propose à ces populations, peut fournir l'occasion d'une expérience au cours de laquelle

le respect d'une **solidarité fonctionnelle "intéressée"**

ouvrira sur des perspectives gratifiantes, à court et moyen terme, pour ceux qui y consentiront : gain de la partie, reconnaissance des équipiers, création de situations favorisant des actions personnelles valorisantes, etc.

C'est d'abord l'acceptation progressive de se plonger dans la dialectique encore "basement égocentrée" coûts à consentir/bénéfices à espérer qu'il faut obtenir des élèves les plus réticents.

Vient ensuite le temps d'une nécessaire prise de distance par rapport au caractère "calculateur" de l'acceptation initiale. Encore une fois c'est l'action délibérée et systématique du professeur, d'une APSA à l'autre, de la séance à sa périphérie, à l'association sportive, pour multiplier les occasions d'expérience, pour appeler à les mettre en convergence et s'en inspirer en toutes circonstances, qui facilitera chez de nombreux élèves le passage à

la reconnaissance de la **solidarité comme valeur légitime** dans les rapports sociaux de proximité

avant qu'elle ne soit intériorisée et alimente une **éthique personnelle à vocation universelle**

Illustration avec une situation de l'atelier de pratique

Les joueurs s'organisant déjà sur le Mode "Défenseur en complément"*[†], il s'agit de renforcer les acquisitions encore fragiles et d'entraîner à leur mobilisation.

Le problème auquel on veut confronter les joueurs réside dans

l'impossibilité de concilier seul

deux exigences à satisfaire pour prendre le dessus sur le "Gagne-Terrain" adverse :

Intervenir loin de son but pour stopper ou ralentir la progression du B

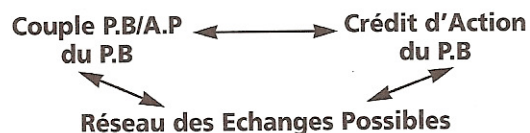
ou

Intervenir près de son but pour opposer aux tireurs une densité défensive importante dans l'espace de marque

La situation doit donc rendre nécessaire une "organisation collective" impliquant chaque joueur dans le choix d'un rôle face à une alternative, le choix nécessitant de prendre en compte positionnements et intentions d'actions de ses partenaires.

Les "connaissances" prioritairement mises en chantier dans cette situation sont

les relations à construire par les défenseurs momentanément éloignés du P.B entre les états et les transformations de 3 objets



pour prédire les évolutions immédiates de la situation et opter pour telle ou telle conduite défensive.

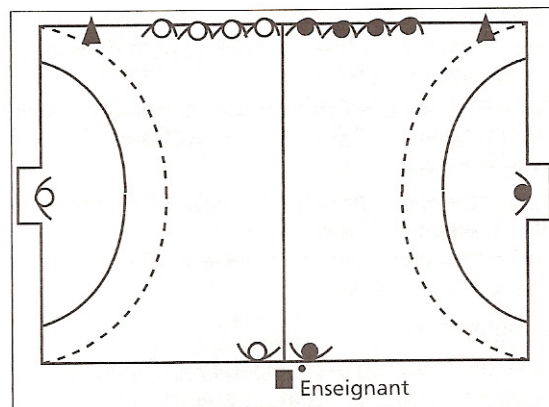
Dispositif matériel et humain

Sur tout le terrain, 2 équipes de 6 joueurs :

1 joueur placé près de la ligne médiane et de la ligne de touche

4 joueurs placés hors du terrain en face du premier et 1 Gardien

2 plots placés aux intersections des lignes de touche et des lignes de 9 m (cf schéma)



*Dans ce Mode de Jeu les positionnements de l'Adversaire Eloigné du Porteur du Ballon sont variables et fugaces. Il s'assure ainsi, et par son orientation, un double contrôle sur le couple P.B/A.P du P.B et sur un ou plusieurs partenaires du P.B. L'état de ce couple et celui du Réseau des Echanges Possibles pour le P.B l'organisent.

ACTIVITE

des ELEVES/JOUEURS	de l'ENSEIGNANT
Résultat à obtenir :	Ne donne aucune indication sur la manière de faire pour réussir
- pour les 2 joueurs placés près de l'enseignant s'emparer du B	Fait respecter le règlement particulier
- pour chaque équipe remporter la manche en marquant 1 but	Alterne ses trajectoires de lancer pour assurer le passage de tous en attaque et en défense
Conditions à respecter :	Laisse aux équipes qui le souhaitent, le temps de se concerter
- l'enseignant lance "aléatoirement" le B dans le terrain ; tous les joueurs peuvent alors entrer dans le terrain	
- l'équipe qui a pris le B doit le faire passer par sa ligne de 7 m avant d'attaquer le but adverse	
- dans l'autre équipe, ne pourront défendre entre 6 et 9 m que les joueurs ayant préalablement contourné le plot placé sur leur ligne de 9 m	

REGULATIONS/RELANCES

Aménager les règles : score valorisant la reconquête du B, imposer que 2 défenseurs interviennent dans le 1/2 terrain adverse, etc

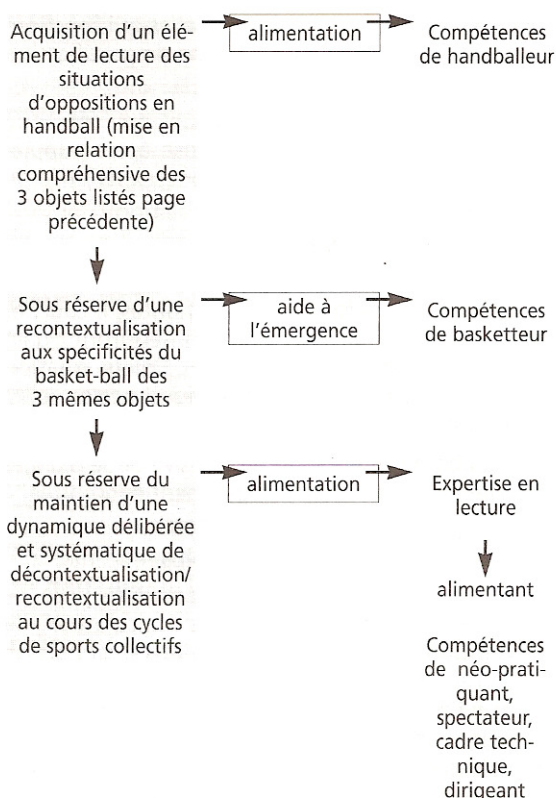
Alimenter le retour réflexif par le rappel d'événements "frappants" (P.B mis "en détresse", P du P.B laissé libre, etc)

un questionnement orienté vers la prise en compte des objets listés plus haut
une incitation à confronter les expériences d'attaquant et de défenseur

Commentaires

- Relatifs à l'accès à des compétences de handballeur (idem que pour la situation précédente)
- Relatifs à la recherche d'une extension de la mobilisation des "connaissances" construites dans une configuration plus large de situations

La perspective éducative peut être schématisée par le tableau ci-après :



- Relatifs à la contribution à l'atteinte d'objectifs éducatifs généraux

Le passage

d'une *solidarité acceptée parce qu'intéressée*

à une

solidarité délibérée parce que reconnue comme valeur légitime

dans les rapports sociaux de proximité

ne se fait pas "naturellement". Et je ne prétends pas que la multiplicité des expériences vécues par les élèves et l'action volontariste du prof de gym pour favoriser cette alchimie suffisent à en garantir la réussite.

Mais la question peut être posée : que peut-on espérer si on fait l'économie de ce travail là ?



Association des Enseignants d'Education Physique et Sportive

SIÈGE SOCIAL - SIÈGE ADMINISTRATIF :
11, Square des Saules
92350 Le Plessis-Robinson

© Edition Aeeps
Toute reproduction, même partielle, est interdite
Parution 1^{er} trimestre 2001
Dépôt légal : janvier 2001
Prix : 50 F
ISBN 2-902568-12-6

Création - Réalisation : Profil Intermédia
Illustration de couverture : © Françoise Eyquem

*In : « Finalités, compétences, contenus : quelles articulations ? », Collection : Les cahiers du CEDRE, Publishers : Aeeps, 2001, Vol.2, 11-16
Texte protégé par une licence créative commons*

